MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

ORIGINAL

MARCHE N°_____ ☐☐ DU _____
[numéro d'identification unique de marché (NIUM) de l'ARMP] *[Date]*

OBJET	**L'acquisition de quatre (04) automates de PCR.**
MONTANT DU MARCHE	**Quatre-vingt-seize millions deux cent trente-deux mille cent soixante-douze (96 232 172) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**
IMPUTATION	**Fonds COVID-19/ 2020**
CODE ACTIVITE	**Non inscrit**
REFERENCE PPM	**Non inscrit**
FOURNISSEUR	**La société QINGDAO SURE CARE, Tél : 00.242.06.651.82.70**

MARCHE CONCLU PAR ENTENTE DIRECTE (E.D)

Etabli conformément au décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant Code des marchés publics et ses textes d'application en République du Congo.

ACTE D'ENGAGEMENT

AUX TERMES DU PRÉSENT ACTE D'ENGAGEMENT, conclu le
ENTRE

(1) Le **Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement,** sis Allée du Chaillu à Côté de la Garnison centre-ville, Brazzaville, représenté par Madame **Jacqueline Lydia MIKOLO, La Ministre,** (ci-après dénommé le « **Maître d'ouvrage** ») d'une part,

Et

(2) La société **QINGDAO SURE CARE, Tél : 00.242.06.651.82.70,** représentée par monsieur **NGAMBOMI Faustin, Représentant** (ci-après dénommé le « **Titulaire** ») d'autre part,

ATTENDU QUE le Maître d'ouvrage a consulté le Titulaire pour certaines Fournitures et certains Services connexes, à savoir « **l'acquisition de quatre (04) automates de PCR** » et a accepté l'offre du Titulaire pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces Services connexes, pour un montant de **quatre-vingt-seize millions deux cent trente-deux mille cent soixante-douze (96 232 172) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)** (ci-après dénommé le « montant du Marché »).

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.

2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :

a) Le présent Acte d'Engagement ;
b) La notification d'attribution du marché ;
c) L 'offre et le Bordereau des prix présentés par La société **QINGDAO SURE CARE ;**
d) Le Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales ;
f) Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques ;
g) L'autorisation spéciale de la direction générale du contrôle des marchés publics ;
h) Le récapitulatif ;
i) Le dossier fiscal de La société **QINGDAO SURE CARE.**

3. Le présent Acte d'Engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

4. En contrepartie des paiements que le Maître d'ouvrage doit effectuer au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec le Maître d'ouvrage par les présentes de livrer **les quatre (04) automates de PCR;** de réaliser les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.

5. Le Maître d'ouvrage convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, le montant du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché relatif à « **l'acquisition de quatre (04) automates de PCR** » ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en République du Congo, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Pour La société **QINGDAO SURE CARE,**
Le Représentant

HOPITAL GENERAL REP. DU CONGO AGENT COMPTABLE Lucie BONGO ONDIMBA

NGAMBOMI Faustin.

Pour le Maître d'ouvrage,

La Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de L'Intégration de la Femme au Développement

Jacqueline Lydia MIKOLO.

Approuvé à Brazzaville, le

Visa du Directeur Général du contrôle des Marchés Publics

Pour le Ministre des Finances et du Budget en mission,
Le Ministre délégué auprès du Ministre des Finances et du Budget, chargé du Budget

Joël IKAMA NGATSE.

Ludovic NGATSE.

Enregistré à l'ARMP, le

Sous le N° :

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS

Sise Tour ARC 4e Etage

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

AUTORISATION SPECIALE

N° 0105 / MFB/DGCMP DU 17 JUIN 2020

LA DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS

Vu le décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés publics en ses articles 71 et suivants ;

Vu le décret n° 2009-159 du 20 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011-843 du 31 décembre 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2009-162 du 20 mai 2009 fixant les seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés;

Vu l'arrêté n° 6151/MEFB-CAB du 11 août 2009 fixant les attributions et l'organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics ;

Vu la requête **N°0074/MSPPFIFD-CAB/CGMP-SP.20,** introduite par la **Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement**, en date de 02 juin 2020, dont les motivations sont claires et fondées, en raison de l'urgence impérieuse motivée par des circonstances de force majeure, nécessitant une intervention immédiate,

AUTORISE

Le Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, en sa qualité de Maître d'ouvrage, à procéder par entente directe avec **la Société QINGDAO SURE CARE,** pour la conclusion du marché relatif à « **l'acquisition des automates de PCR pour le COVID-19** », pour un montant de **quatre vingt seize millions deux cent trente deux mille cent soixante douze (96.232.172) Francs CFA.**

Le Directeur Général

Joël IKAMA NGATSE

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

CABINET

CELLULE DE GESTION
DES MARCHES PUBLICS

SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

Brazzaville le,

N°_____/MSPPFIFD/CAB/CGMP-SP.20

La Personne Responsable des Marchés Publics
A
Monsieur le Représentant
de La société **QINGDAO SURE CARE**
-BRAZZAVILLE –

OBJET : Notification.

Monsieur le Représentant,

Dans le cadre de la de la mise en œuvre du plan national de riposte à la pandémie de Coronavirus Covid-19, le Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement prévoit : « **l'acquisition de quatre (04) automates de PCR** ».

J'ai le plaisir de vous informer que votre société a été déclarée adjudicataire pour un montant de **quatre-vingt-seize millions deux cent trente-deux mille cent soixante-douze (96 232 172) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**

Tout en vous présentant mes sincères félicitations, je vous prie de vous rapprocher de mes services pour la suite de la procédure.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant, l'expression de mes salutations distinguées.

La Ministre,

Jacqueline Lydia MIKOLO.

HOPITAL GENERAL REP. DU CONGO AGENT COMPTABLE Edith Lucie BONGO ONDIMBA

Lettre de soumission de l'offre

Date :

Avis d'entente directe N° ED 021/MSPPFIFD/CGMP/2020 :
« Acquisition de quatre (04) automates de PCR »

A

Madame la Ministre de la Santé, de la Population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

Nous, les soussignés attestons que :

a) Nous avons examiné le Dossier d'entente directe, y compris l'additif : **N° ED 021/MSPPFIFD/CGMP/2020 : « Acquisition de quatre (04) automates de PCR » du 28 mars 2020** ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;

b) Nous nous engageons à fournir conformément au Dossier d'entente directe et au calendrier de livraison spécifié dans le Bordereau des quantités, calendrier de livraison et Cahier des Clauses techniques, les Fournitures et Services connexes ci-après : **Fourniture de quatre (04) automates de PCR** reparties par espèces dans les emballages sécurisés dont celles arrivées en pièces détachées seront montées à la livraison par le fournisseur ;

c) Le prix total de notre offre, hors rabais offert à la clause (d) ci-après est de **quatre-vingt-seize millions deux cent trente-deux mille cent soixante-douze (96 232 172) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) ;**

d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
Aucun rabais n'est proposé ;

e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 19.1 des Instructions aux Candidats à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 23.1 des Instructions aux Candidats ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

f) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir une garantie de bonne exécution du Marché conformément à la Clause 42 des

Instructions aux Candidats et à la clause 17 du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) ;

g) Notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion de la clause 4.2 des Instructions aux Candidats.

h) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la clause 4.3 des Instructions aux Candidats.

i) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter les dispositions des Conventions internationales ratifiées par le Congo en matière de corruption, comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint, signé par nos soins.

j) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

k) Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins- disante, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom et Prénoms : **NGAMBOMI Faustin**

En tant que **Représentant**

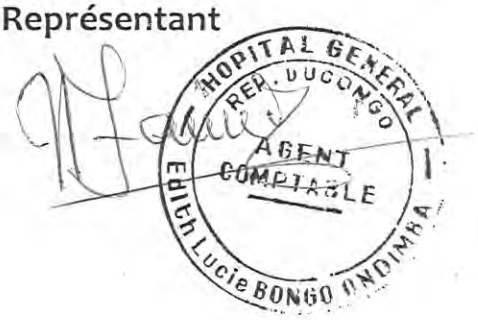

Signature

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de la **Société QINGDAO SURE CARE.**

Qingdao Sure Care Trading Co.,ltd
Add:No.467 Changjiang Mid Road Qingdao China
TEL:+008618253294737 Email: Sales@surecarecorp.com, Surecare@163.com. www.surecarecorp.com

COMMERCIAL INVOICE

ISSUER QINGDAO SURE CARE TRADING CO.,LTD	NO. :SC-CHGE-200323 Date: 2020-05-20
TO HOPITAL GENERAL EDITH LUCIE BONGO ONDIMBA DIRECTEUR GENERAL: PROFESSEUR DONATIEN MOUKASSA (TEL: +242.050257020)	
From beijing port, China to CONGO	Terms of Payment T/T in advance

Marks and Nunbers	Descriptions of Goods	Quantity		Uint Price		Amount
		EXW				
1	DISPOSALBE COVERALL	200	PCS	EUR	23.00	EUR 4600
2	SPUTUM CONTAINER	5000	PCS	EUR	0.16	EUR 800
3	DISPOSALBE SPECIMEN COLLECTION TUBE	5000	PCS	EUR	1.40	EUR 7000
4	PCR System	1	SET	EUR	20500.0	EUR 20500
5	iPonatic Portable Molecule Workstation	2	SET	EUR	16000.0	EUR 32000
5	COVID-19 TEST KITS (INCLUDE Accessories) 24TEST/KITS	200	KITS	EUR	408.0	EUR 81600
	Total:					EUR 146500.0

SAY TOTAL:EUR ONE HUNDRED FORTY SIX THOUSAND FIVE HUNDRED ONLY

Qingdao Sure Care Trading Co.,Ltd
Add:No.467 Changjiang Mid Road Qingdao China
TEL:+008618253294737 Email: Sales@surecarecorp.com, Surecare@163.com. www.surecarecorp.com

PACKING LIST

ISSUER QINGDAO SURE CARE TRADING CO.,LTD	**NO.:SC-CHGE-200323**
	Date:2020-05-20
TO HOPITAL GENERAL EDITH LUCIE BONGO ONDIMBA DIRECTEUR GENERAL: PROFESSEUR DONATIEN MOUKASSA (TEL: +242.025.70.20)	
Tansport Dertails From BEIJING port, China to congo	Terms of Payment 100% T/T IN ADVANCE

Marks and Nunbers	Descriptions of Goods	Quantity		G.W (KGS)	N.W (KGS)	Meas. (CBM)
1	DISPOSALBE COVERALL	4	CARTONS	54	50	0.4
2	SPUTUM CONTAINER	5	CARTONS	50	45	0.8
3	DISPOSALBE SPECIMEN COLLECTION TUBE	25	CARTONS	85	70	0.92
4	Real-time Quantitative Thermal Crcler	1	CARTONS	51	23	0.35
5	iPonatic Portable Molecule Workstation	2	CARTONS	52	32	0.2
6	COVID-19 TEST KITS (INCLUDE Accessories) 24TEST/KITS	9	CARTONS	89	47	0.53
	Total:	46	CARTONS	381	267	3.2

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU TRESOR

PREMIER FONDE DE POUVOIRS

DIRECTION DE LA DEPENSE

SERVICE VIREMENTS
B.P.: 57 - BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ORDRE DE TRANSFERT N° DGT /20- BEAC

Monsieur le Directeur National de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale Brazzaville.

Par le débit de mon compte courant 4001, ouvert dans vos livres,

Je vous prie de bien vouloir transférer par : Télex

La somme de Francs CFA : Quatre-vingt-seize millions deux cent trente-deux mille cent soixante-douze (96.232.172)

Contre-valeur en euros : Cent quarante-six mille sept cent cinq euros (146.705,00)

Bénéficiaire : QINGDAO SURE CARE TRADING CO., LTD

Adresse : N° 467, Changjiang Mid Road Qingdao China

Banque : BANK OF CHINA LIMITED QINGDAO BRACH, QINGDAO WEST COAST NEW AREA BRANCH ACCOUNT N° : 228618407001, SWIFT : BKCHCNBJ50A

Adresse : N° 65 XIANGJIANG ROAD, QINGDAO ECONOMIC AND TECHNICAL DEVELOPEMENT ZONE, QINGDAO, SHANDONG, CHINA

Objet du transfert : Règlement relatif à la facture proforma. Invoice Number : SC-CHGE-200323 du 23/03/2020

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur National de la BEAC, l'expression de mes sentiments distingués. /

Fait à Brazzaville, le 08 APR 2020

Le Directeur Général du Trésor,

Albert NGONDO

-------- Type d'instance et transmission ----------
Message est envoyé au système
Time stamp du message : 10-Apr-2020 03:17 PM
Référence d'entrée corresponda: 200410DTRSCGCGAXXX0000039852
---------- En-tête du message ----------
Type de message: MT 202 Transfert général par une institution financière
Expéditeur : DTRSCGCGAXXX
Destinataire : BEACCMCPXXXX
Priorité utilis: 0030
---------- Corps du message ----------
20: Numéro de référence de la transaction
4001/0225/CG/1/1
21: Référence connexe
4001/0225/CG/1/1
32A: Date de valeur, code de devise, montant
Date : 10 avril 2020
Devise : XAF
Montant : #96232172,00#
53D: /D/4001
DTRSCGCG
58A: Institution bénéficiaire - BIC
/9940
BEACCGCG
72: Informations entre l'expéditeur et le destinataire
/CODTYPTR/001
//REGLEMENT RELATIF A LA FACTURE
//PROFORMA INVOICE NUMBER SG CHGE
//200323 DU 23 03 2020
---------- Fin du message ----------

Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.

CCAG 1.1 (g)	Le Maître d'ouvrage est **Le Ministère de Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement**
CCAG 1.1 (m)	Le lieu de destination finale est : **La centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (CAMEPS), Zone industrielle de Mpila, BP 1156 Brazzaville, République du Congo**
CCAG 4.2 (b)	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms **version 2010**
CCAG 6.1	**Ne pas modifier le CCAG**
CCAG 7.1	**Ne pas modifier le CCAG**
CCAG 8.1	Aux fins de **notification**, l'adresse du Maître d'ouvrage sera : Attention de : Madame **Jacqueline Lydia MIKOLO, Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Personne Responsable des Marchés Publics.** Adresse : **Siège du Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement** **1er étage, Cellule de Gestion des Marchés Publics** **Secrétariat permanent** **Sis allée du chaillu à côté de la Garnison centre-ville, Brazzaville, République du Congo** Téléphone : (00242) 22 61 35 346
CCAG 10.2	Ne pas modifier le CCAG
CCAG 12.1	Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Titulaire sont : - **LTA/LTM ;** - **Connaissement ;** - **Certificat d'assurance ;** - **Certificat de garantie du fabriquant ;** - **Certificats de contrôles qualité ;** - **Certificats d'analyses ;**

	- **Liste de colisage ;** - **Factures commerciales.** Les documents ci-dessus sont à recevoir par le Maître d'ouvrage une semaine au moins avant l'arrivée des fournitures au port/aéroport ou la date de livraison à destination finale.
CCAG 14.1	Le prix des Fournitures livrées et Services connexes exécutés **sera ferme.** Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du début de l'exécution du marché, en appliquant au montant d'origine de l'offre la formule d'actualisation ci-après : $P_1 = P_0 (a\ L_1/Lo + b\ Mb_1/Mbo + c\ Mc_1/Mco + ...)$ dans laquelle: P_1 = Prix actualisé. P_0 = Prix du marché (prix de base). a = pourcentage estimé de l'élément représentant la main-d'œuvre dans le Prix du marché. b, c, = pourcentages estimés de matières et matériaux spécifiques dans le Prix du marché. L_0, L_1 = indices du coût de la main-d'œuvre applicables à l'industrie concernée, à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement. Mb_0 et Mb_1, Mc_0 et $Mc_{1, etc...}$ = indices des prix des principaux matériaux de base à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement. La somme des éléments a, b, c, etc... doit toujours être égale à un (1) dans chaque cas où la formule est utilisée. La date d'actualisation du prix est la date à laquelle la notification d'attribution définitive du marché est effectuée.
CCAG 15.1	Sans objet
CCAG 15.4	Sans objet
CCAG 16.1	**Ne pas modifier le CCAG**

CCAG 16.2	Les taux de redevance sont les suivants : - Autorité de Régulation des Marchés Publics (**ARMP**) : **0,5 % du montant hors taxes du marché ;** - Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (**DGCMP**) : **0,5 % du montant hors taxes du marché ;** - Suivi administratif : **3% du montant hors taxes du marché.**
CCAG 17.1	**Sans objet**
CCAG 17.3	**Sans objet**
CCAG 20.1	**Sans objet**
CCAG 22.2	L'emballage, le marquage et les documents placés à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront : **Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement** **: l'Acquisition de quatre (04) automates de PCR.** **Destinataire: La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et des Produits de Santé**
a	La valeur assurée devra être de cent dix pourcent (110%) de la valeur DDP rendue à destination des fournitures.
CCAG 25.1	Inspection et Test : voir cahier des clauses techniques : 4. CONTROLE ET ADMISSION) Les inspections et tests suivants seront réalisés : * Vérification par la « CAMEPS » de la conformité en quantité et en qualité des articles livrés avec les exigences des spécifications techniques. * Contrôle de qualité positif.
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés à la **Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et des Produits de Santé (CAMEPS), Zone industrielle de Mpila, BP 1156 Brazzaville, République du Congo**
CCAG 26.1	**La pénalité de retard s'élèvera à : 0,5% par mois.**
CCAG 26.1	**Le montant du maximum des pénalités de retard sera de dix (10) pourcent du montant du marché**
CCAG 27.3	**Ne pas modifier le CCAG**

CCAG 27.5 et 27.6	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : **90 jours.**

RECAPITULATIF

Total Hors Taxes (HT)/TTC	96 232 172 FCFA
TVA 18%	0
CA 5%	0
DGCMP 0,5% HT	481 160,86 FCFA
ARMP 0,5% HT	481 160,86 FCFA
Suivi administratif 3%	2 886 965,16 FCFA